IPSO CAMPUS
Groupe Studavenir

INITIAL / ALTERNANCE

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS (BPJEPS MAPST)

NOUVEAU : SOUS RÉSERVE D'HABILITATION

Diplôme d'Etat de niveau IV, délivré par la DRAJES et enregistré sous le n°37191 au RNCP, échéance d'enregistrement au 31/12/2026

Objectif de la formation :

Le BPJEPS Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous forme des **éducateurs sportifs polyvalents** capables d'encadrer des activités physiques **variées** auprès de **tous les publics,** dans une logique de **loisir, santé et bien-être, en toute sécurité.**
À l'issue de la formation, le diplômé est en mesure de **concevoir, animer et évaluer des séances sportives,** en cohérence avec **le projet de la structure qui l'emploie.**

Le BPJEPS MAPST couvre un éventail très large d'activité :

- **Les activités physiques d'entretien corporel (APEC) :** Cours de renforcement musculaire, de stretching, danse, gymnastique, parkour, street-workout…
- **Les activités physiques jeux sportifs (APJS) :** Sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition, athlétisme, sports d'adresse…
- **Les activités physiques en espace naturel (APEN) :** Course d'orientation, VTT, randonnée pédestre, marche nordique, escalade, tir à l'arc, canoë / paddle…

L'éducateur MAPST intervient auprès de différents publics **: Enfants, Adolescents, Adultes, Seniors**

Durée : 11 mois

Prochaines dates prévisionnelles :

Formation en cours d'habilitation, sous réserve d'acception.
Lyon, Annecy et Grenoble : du 21/09/2026 au 08/07/2027

Volume horaire :

- **En alternance le volume horaire sera de 984h en structure pour arriver à l'équivalent d'un temps plein (1607h sur un contrat de 12 mois).**
- **En cas de stage et non d'alternance, la durée en structure sera équivalente au temps en OF, soit 623h.**
- **La formation se déroule de septembre à juillet.**

Horaires : sur des créneaux pouvant aller de **8h30 à 16h30**.

Lieux de formation :

Notre programme de formation se déroule à **IPSO Campus Annecy, Grenoble et Lyon**

Public concerné :

- Personnes souhaitant exercer le métier d'éducateur sportif
- Jeunes en poursuite ou reprise de parcours professionnel
- Personnes en reconversion professionnelle dans le sport
- Sportifs souhaitant se professionnaliser

Prérequis :

- Ce dispositif de formation s'adresse à toute personne âgée de 18 ans minimum, titulaire du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense ou journée du citoyen, ayant une pratique sportive régulière.
- Obtenir les TEP (Test des Exigences Préalable) auprès du CREPS.
- Valider les phases de sélection d'IPSO Campus
- Être âgé de plus de 18 ans (des dérogations sont acceptées dans certains cas),
- Justifier d'un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans),
- Justifier d'un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois avant la formation,
- Avoir passé avec succès le PSC1 ou le SST (Prérequis secourisme),
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit (code du sport L219-9).

Débouchés professionnels :

Le titulaire du BPJEPS MAPST peut exercer au sein de :

- Associations sportives
- Collectivités territoriales
- Structures de loisirs et de vacances
- Établissements scolaires (temps périscolaire)
- Centres socio-culturels
- Bases de loisirs

Métiers visés :

- **Éducateur sportif polyvalent**
- **Animateur sportif**
- **Animateur d'activités physiques pour tous**

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

SPORT

Modalités d'inscription :

- **Déposer un dossier d'inscription en ligne à minima 1 mois avant le démarrage de la formation**
- **Réception de votre candidature**
- **Entretien de motivation & tests écrits**
- **Décision d'admission**
- **Inscription définitive :** votre inscription est enregistrée définitivement une fois que votre dossier est complet (pièces administratives, financement personnel ou prise en charge par un organisme, structure d'accueil conventionnée)

Nombre de places :

Elle accueille entre **8 et 20 participants** en parcours complet.

Organisation de la formation :

La formation est organisée selon un principe d'alternance entre :

- Des enseignements théoriques et pratiques en centre de formation
- Des périodes de mise en situation professionnelle en structure

Cette organisation permet une montée en compétences progressive, directement liée à la réalité du terrain.

Points forts de la formation :

- Formation polyvalente et professionnalisante
- Place importante accordée à la pratique
- Apprentissage en situation réelle
- Accompagnement individualisé des stagiaires
- Diplôme reconnu par l'État
- Forte employabilité dans le secteur sportif

Langue d'enseignement :

Cette formation est dispensée en **langue française**.

Qualification des intervenants :

Notre équipe pédagogique mixte est constituée :

- De professionnels expérimentés ayant une expérience de l'environnement sportif.
- D'intervenants ayant un diplôme requis pour les matières enseignées ou les diplômes nécessaires à l'enseignement de leur module.

Tarifs :

Notre grille tarifaire est disponible sur notre site

Modalités et conditions d'inscriptions :

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site

Délais d'accès :

Cf : calendrier de formation

Conditions générales de vente :

Disponibles sur notre site.

MON COMPTE FORMATION

Contenu de la formation :

Une formation organisée en trois blocs de compétences

Bloc 1 – Concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation sportive

Ce bloc permet d'apprendre à :

- Comprendre le fonctionnement d'une structure sportive ou associative
- Analyser les besoins des différents publics (enfants, adolescents, adultes, seniors)
- Concevoir un projet d'animation sportive adapté au contexte et aux objectifs de la structure
- Travailler en équipe et s'inscrire dans une dynamique professionnelle
- Intégrer les valeurs éducatives, citoyennes et inclusives du sport

Finalité du bloc : **Évaluer la capacité du candidat à concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation inscrit dans celui de la structure d'alternance.**

Bloc 2 – Valoriser les activités et les projets de la structure

Ce bloc vise à développer la capacité à :

- Accueillir, informer et orienter les publics
- Présenter et promouvoir les activités sportives proposées
- Participer à la communication et à la vie de la structure
- Contribuer à la fidélisation des pratiquants
- Adopter une posture professionnelle responsable

Finalité du bloc : **Vérifier la capacité du candidat à mettre en valeur les activités et les projets, notamment par la communication interne/externe.**

Bloc 3 – Concevoir, animer et sécuriser des séances sportives

Ce bloc constitue le coeur du métier d'éducateur sportif. Il permet d'apprendre à :

- Préparer et encadrer des séances et cycles d'activités physiques
- Intervenir dans trois grandes familles d'activités :
- Activités physiques d'entretien corporel
- Jeux sportifs et activités collectives
- Activités physiques en espace naturel
- Adapter les contenus au niveau et aux capacités des pratiquants
- Assurer la sécurité des personnes et des lieux de pratique
- Évaluer les séances et faire évoluer ses interventions

Finalité du bloc :

BC3.1 > **Vérifier la capacité du candidat à :**
- concevoir trois cycles complets (APEC, APJS, APEN) de 6 séances consécutives, chacun destiné à un public différent. Animer une séance de 45 à 90 minutes issue de l'un de ces cycles.

BC3.2 > **Évaluer la capacité du candidat à la conduite en sécurité d'au moins deux nouvelles activités, issues d'au moins deux domaines différents.**